



# BON DE COMMANDE

## DONNÉES DE FACTURATION

Société / Entreprise	
Rue + n°	
Code postal + localité	
TVA	
Personne de contact	
Fonction	
Email	
Téléphone	
GSM	

Formule	Nombre	Prix (hors TVA)	Total
<b>VIP LUNCH</b>		€135	

DATE

SIGNATURE

Je déclare avoir pris connaissance des conditions générales de vente et marque mon accord avec celles-ci.

Veuillez compléter et signer ce bon de commande et l'envoyer par e-mail à  
[kristof.gerits@golazo.com](mailto:kristof.gerits@golazo.com)

GO WITH

GOLAZO

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE GOLAZO SPORTS NV

## ARTICLE 1. Champ d'application

La fourniture des services de Golazo Sports NV auxquels le présent bon de commande se rapporte est soumise aux conditions ci-après, à l'exclusion de toute dérogation écrite convenue entre les parties et sans préjudice d'éventuelles conditions particulières convenues dans un contrat séparé.

Ces conditions prévalent sur toutes conditions différentes ou contraires du client, même si celles-ci sont communiquées ultérieurement.

Elles prévalent sur et sont complétées par les conditions mentionnées sur la facture de Golazo Sports NV.

Elles sont réputées acceptées par le client, sauf protestation écrite, motivée et envoyée par courrier recommandé dans les cinq jours calendrier suivant leur réception. La nullité éventuelle d'une des présentes dispositions n'affectera pas l'applicabilité des autres dispositions.

## ARTICLE 2. Modification unilatérale

Golazo Sports NV se réserve le droit de modifier unilatéralement les présentes conditions générales. Elle en informera le client par écrit. Le client a le droit de résilier le contrat sans frais dans les 30 jours suivant la notification de cette modification. À défaut, il sera réputé accepter les conditions générales modifiées.

## ARTICLE 3. Commande – Offre

Seule une offre formulée par écrit par Golazo Sports NV est valable. La durée de validité de l'offre est limitée à 30 jours. Le contrat n'est conclu qu'après acceptation de la commande du client par Golazo Sports NV.

## ARTICLE 4. Représentation

Le client est valablement représenté par le signataire du bon de commande.

## ARTICLE 5. Propriété intellectuelle

Golazo Sports NV reste l'unique titulaire des droits de propriété intellectuelle de ses créations et organisations.

Toute livraison reste la propriété de Golazo Sports NV jusqu'au paiement intégral du prix.

## ARTICLE 6. Prix

Les prix facturés par Golazo Sports NV sont exprimés en euros, hors taxes. Les prix sont toujours hors TVA, sauf mention contraire expresse. Le risque de change est à charge du client.

En cas d'augmentation du prix de certains produits sur lesquels Golazo Sports NV n'a aucune influence, les prix pourront être adaptés en conséquence.

## ARTICLE 7. Paiement

Les factures doivent être payées sur le numéro de compte de Golazo Sports NV mentionné sur celles-ci. Les factures sont payables à 30 jours, sauf mention contraire expresse.

Lors de l'achat de billets et de billets VIP, ceux-ci ne seront envoyés au client qu'après réception du paiement intégral par Golazo Sports NV.

## ARTICLE 8. Retard de paiement

En cas de non-paiement à l'échéance, le montant de toute facture émise par Golazo Sports NV sera majoré de plein droit et sans mise en demeure préalable d'une indemnité forfaitaire et irréductible de 20 % ainsi que d'un intérêt de 1 % par mois entamé de retard, calculé à partir de la date d'échéance.

## ARTICLE 9. Absence de droit de rétractation

Il n'existe aucun droit de rétractation et le consommateur ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat. Bien que l'article VI.47 du Code de droit économique prévoit un délai de 14 jours calendrier pour les ventes à distance, ce droit de rétractation ne s'applique pas à la vente des services de Golazo Sports NV en vertu de l'article VI.53, 12° du Code de droit économique.

## ARTICLE 10. Annulation

Toute annulation de commande par le client doit être faite par écrit. Elle n'est valable qu'après acceptation écrite par Golazo Sports NV, qui n'y est à aucun moment obligée.

En cas d'annulation jusqu'à 2 mois avant la date d'exécution des services, le client devra payer une indemnité de 50 % des services annulés. En cas d'annulation moins de 2 mois avant l'événement, une indemnité de 100 % des services annulés sera due.

## ARTICLE 11. Annulation de l'événement

### 1. Force majeure

Si Golazo Sports NV est dans l'impossibilité d'exécuter une mission acceptée ou de le faire dans les délais convenus en raison d'une cause indépendante de sa volonté ou de force majeure, elle pourra résilier le contrat sans être tenue à une quelconque indemnisation.

Toute circonstance échappant à la volonté et au contrôle des parties et raisonnablement imprévisible lors de la conclusion du contrat constitue un cas de force majeure. Les parties reconnaissent expressément que, notamment, les conditions suivantes constituent des cas de force majeure : conditions météorologiques extrêmes, grève, interruption de l'approvisionnement en électricité ou des télécommunications, attentats, menace terroriste, etc.

### 2. Décisions de l'organisateur de l'événement

Si Golazo Sports NV ne peut fournir ses services en raison de décisions propres à l'organisateur de l'événement concerné, et qui ne résultent pas d'un cas de force majeure dans le chef de l'organisateur, le prix déjà payé sera remboursé conformément aux conditions générales de l'organisateur.

## ARTICLE 12. Utilisation des billets

Les billets fournis sont et restent la propriété exclusive de Golazo Sports NV. Toute reproduction ou imitation, sous quelque forme ou procédé que ce soit, est strictement interdite.

Sauf autorisation écrite préalable de Golazo Sports NV, toute utilisation commerciale du nom ou du logo de l'événement est strictement interdite et il est interdit de revendre ou de commercialiser les billets.

Il est notamment interdit de revendre les billets à des tiers, d'organiser des concours ou actions commerciales, de proposer les billets dans d'autres supports commerciaux, ou d'utiliser les billets, le nom ou le logo de l'événement pour l'organisation de ses propres packages VIP.

Golazo Sports NV est en droit d'invalider les billets revendus ou commercialisés et d'en refuser l'accès à l'événement, sans indemnisation du premier ou des détenteurs ultérieurs.

## ARTICLE 13. Responsabilité

Sauf en cas de dol, Golazo Sports NV ne peut être tenue responsable si l'exécution d'un service accepté ne peut avoir lieu ou n'a pas lieu dans les délais en raison d'une faute de ses préposés, sous-traitants ou du client.

Toute responsabilité pour des dommages directs ou indirects est exclue, sauf dol. Si, par impossible, Golazo Sports NV devait être tenue à une indemnisation, celle-ci serait en tout état de cause limitée au montant du dommage direct prouvé et ne pourrait jamais excéder le prix du contrat.

Golazo Sports NV agit uniquement comme intermédiaire et non comme organisateur de l'événement.

## ARTICLE 14. Réclamations

Aucune réclamation ne sera acceptée si elle n'est pas adressée par lettre recommandée à Golazo Sports NV, Schoebroekstraat 8, 3583 Paal-Beringen, dans un délai de 8 jours après l'exécution des services ou la découverte du défaut. À défaut, les services seront réputés acceptés.

## ARTICLE 15. Obligations

Golazo Sports NV mettra tout en œuvre pour respecter ses obligations contractuelles et répondre aux attentes du client, sans toutefois être tenue qu'à une obligation de moyens.

## ARTICLE 16. Données personnelles

Le client autorise Golazo Sports NV à collecter et enregistrer les données personnelles échangées dans le cadre de la relation contractuelle à des fins commerciales, administratives, marketing et de communication.

Golazo Sports NV veillera au respect de toutes les formalités légales et garantit au client, conformément au Règlement général sur la protection des données (UE) 2016/679 du 27 avril 2016, un droit d'accès et de rectification des données, sur simple demande via les coordonnées mentionnées dans les présentes conditions.

## ARTICLE 17. Solidarité

En cas de pluralité de clients, ceux-ci sont solidairement responsables de leurs obligations et sont réputés avoir renoncé aux bénéfices de division et de discussion.

## ARTICLE 18. Modalités d'exécution

Les risques de transport ainsi que les frais de port et de livraison sont exclusivement à charge du client.

## ARTICLE 19. Délais d'exécution

Seuls les délais communiqués par écrit par Golazo Sports NV sont contraignants. Ceux-ci seront en tout état de cause prolongés en cas de force majeure, de modification de la commande par le client, de retard dans la transmission d'informations et/ou documents par le client ou de retard de paiement.

## ARTICLE 20. Droit applicable

Les conventions entre Golazo Sports NV et le client sont soumises au droit belge. Tout litige relève de la compétence exclusive des tribunaux de l'arrondissement judiciaire du siège social de Golazo Sports NV, y compris en cas de tirage de lettres de change sur le client.